Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le



ID: 080-228000014-20190626-19_6_10_115520-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU VENDREDI 28 JUIN 2019

PRESIDENT: M. Laurent SOMON

SECRETAIRE DE SEANCE: M. Pascal BOHIN suppléant Mme Margaux DELETRE

ETAIENT PRESENTS: M. Franck BEAUVARLET, Mme Carole BIZET, Mme Delphine DAMIS-FRICOURT, Mme Zohra DARRAS, M. Bernard DAVERGNE, M. Stéphane DECAYEUX, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, Mme Blandine DENIS, M. Marc DEWAELE, Mme Maryline DUCROCQ, Mme Dolorès ESTEBAN, Mme France FONGUEUSE, M. Alex GAFFEZ, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, M. Francis LEC, Mme Marion LEPRESLE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, Mme Nathalie MARCHAND, Mme Séverine MORDACQ, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Jacques STOTER, Mme Nathalie TEMMERMANN, Mme Patricia WYBO

EXCUSES: Mme Catherine BENEDINI, Mme Virginie CARON-DECROIX, M. Philippe CASIER, M. Claude CHAIDRON, Mme Margaux DELETRE, M. Pascal DELNEF, M. Stéphane HAUSSOULIER, Mme Jocelyne MARTIN, M. Didier POTEL, Mme Catherine QUIGNON, M. Jean-Claude RENAUX, M. José SUEUR, M. Philippe VARLET

- oooOooo -

19.6.10 - DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport n° 19.6.10;

Vu les conclusions de la 6^{ème} commission (rapporteure : Mme Carole BIZET, présidente) ;

Vu l'avis conforme de la 1 ère commission ;

Après en avoir délibéré:

Décide :

- d'approuver le lancement de l'appel à projets visant à favoriser le développement de l'approvisionnement en produits locaux des établissements médico-sociaux en circuits courts et son règlement annexé à la présente délibération.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE,

M. Laurent SOMON

M. Pascal BOHIN suppléant Mme Margaux DELETRE

COPIE CERTIFIEE CONFORME Amiens, le 9 juillet 2019 Le chef du secrétariat des assemblées



Règlement de l'Appel à projets 2019

« Développement de l'approvisionnement local des EMS en circuits courts »

Préambule

Depuis de nombreuses années, le développement des circuits courts dans la Somme est un axe important du développement agricole mis en oeuvre par la Chambre d'agriculture, et soutenu par le Conseil départemental de la Somme dans le cadre de sa politique de développement agricole.

Une démarche d'approvisionnement local de la restauration collective a été initiée dès 2011 dans les collèges de la Somme puis déployée progressivement auprès de la cuisine centrale d'Amiens, des lycées et plus récemment des établissements médico-sociaux (EMS) de la Somme. Elle est basée notamment sur le lien social créé entre le producteur et l'acheteur, sur la proximité et la fraîcheur des produits issus des fermes locales et surtout sur la vente en circuits courts afin d'éviter les intermédiaires.

En 2016, un plan de développement des produits locaux dans la restauration des établissements médico-sociaux a été mis en place, ce dernier s'appuyant sur des actions de sensibilisation (organisation de forums professionnels, de rencontres individuelles...), d'animations dans les établissements et d'appui juridique (conseil et appui aux commandes de produits locaux).

Afin de poursuivre cette démarche, le Département souhaite accompagner, par cet appel à projets, les établissements médico-sociaux (EMS) et les groupements de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) implantés dans la Somme dans la mise en œuvre de leurs projets visant à développer une démarche d'approvisionnement en produits locaux dans leur restauration.

Le présent appel à projets vise à :

- favoriser l'introduction des produits locaux dans la restauration collective,
- permettre aux agriculteurs de développer la valeur ajoutée de leur production et de créer des emplois.

1. Bénéficiaires

Cet appel à projets s'adresse aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux groupements de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) implantés dans la Somme.

Le porteur du projet et son ou ses partenaires seront clairement identifiés et signataires du formulaire de candidature.

2. Projets éligibles

Les projets devront reposer sur une démarche globale portant sur :

- des engagements en terme d'évolution des commandes de produits locaux sur une période de 5 ans.
- la mise en œuvre de démarches internes d'accompagnement au changement, de formation du personnel concerné et de réduction du gaspillage alimentaire,
- la réalisation d'actions de communication relatives à la démarche engagée,
- l'adaptation des cuisines permettant la préparation de produits frais.

3. Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles sont l'ensemble des dépenses en investissement portant sur l'acquisition de matériels et d'équipements de cuisine, en lien direct avec le projet, permettant la préparation de fruits et légumes bruts, la conservation ou la préparation des produits, la présentation dans les restaurants (par exemple: centrifugeuse, légumerie, bar à légumes, coupe-légumes, batteur mélangeur, trancheur, parmentière, laminoir...).

Les dépenses liées aux frais de fonctionnement et aux frais d'études ne sont pas éligibles.

L'assiette des dépenses éligibles devra représenter un montant minimum de 5 000 € HT.

4 – Critères de sélection des projets

Les projets seront examinés et classés au regard des critères définis ci-après :

- évolution prévue des commandes de produits locaux et objectifs d'approvisionnement sur une période de 5 ans,
- modalités d'organisation des achats, de la restauration et de l'approvisionnement auprès des producteurs locaux,
- développement des compétences nécessaires au projet et partenariats mobilisés,
- organisation et gestion de la production des cuisines, usages prévus des nouveaux équipements/matériels (mutualisation...),
- mise en œuvre d'actions de promotion et communication de la démarche (animations, événements, supports...)

5 – Sélection des projets retenus

5-1 Examen des dossiers par un Comité Technique

Tous les projets ne satisfaisant pas aux conditions d'éligibilité figurant à l'article 2 seront rejetés.

Tout dossier en retard, incomplet ou mal renseigné, sera déclaré irrecevable.

Les dossiers seront analysés par un Comité technique composé de représentants des directions du Conseil départemental de la Somme puis soumis à l'avis du Comité de sélection des projets.

5.2 Présentation des projets au Comité de sélection

Un comité de sélection, composé d'élus et d'agents de la collectivité départementale, d'experts, de partenaires institutionnels, techniques et/ou financiers, et d'autres membres jugés opportuns selon la nature des projets, se réunira pour l'évaluation et la sélection des projets.

L'évaluation et le classement des projets seront opérés, en fonction des critères présentés au point 4, par le Comité de sélection dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible (au regard de leur meilleure adéquation aux critères d'éligibilité précités).

La désignation des lauréats ainsi que le montant des aides allouées seront décidés par la Commission permanente du Conseil départemental de la Somme.

6 – Modalités d'intervention du Département

Le budget alloué à cet appel à projets par le Conseil départemental de la Somme est de 50 000 € (inscrits au Budget Primitif 2019).

L'aide départementale prendra la forme d'une subvention d'investissement accordée aux porteurs de projets sélectionnés et pourra représenter un montant maximum de 30 % du coût des dépenses subventionnables avec un plafond d'aide de 6 000 € par projet.

L'assiette de dépenses retenue pour calculer le montant de la subvention départementale pourra être basée sur un coût :

- Hors taxes (HT) si le bénéficiaire récupère la TVA,
- Toutes taxes comprises (TTC) si le bénéficiaire ne récupère pas de TVA.

Aucun commencement d'exécution du projet ne pourra être opéré avant la date de notification de la décision attributive de subvention, sauf autorisation expresse de l'exécutif donnée sur demande du bénéficiaire.

Selon la nature des opérations, les porteurs de projets pourront faire appel à d'autres financements et partenariats privés et publics.

7 - Communication

Les porteurs de projets retenus dans le cadre de cet appel à projets devront faire mention de la participation du Département de la Somme pour toutes les actions de communication et de promotion liées à leur projet touristique, notamment par l'apposition du logo du Conseil départemental sur l'ensemble des documents, éditions ou autres supports liés aux activités du Bénéficiaire.

Ils autoriseront le Département à faire une présentation succincte de leur projet dans le cadre d'opérations de communication.

8 – Calendrier de l'appel à projets

- Vote du règlement de l'appel à projets par l'Assemblée départementale : juin 2019
- Lancement de l'appel à projets : 1 er juillet 2019
- Date limite de dépôt des dossiers au Département : 30 septembre 2019
- Sélection des dossiers des Lauréats par le Comité de sélection : octobre 2019
- Vote par la Commission permanente du Conseil départemental des projets retenus : décembre 2019

9 – Dépôt des dossiers de candidature

Pour répondre à l'appel à projets 2019 « Développement de l'approvisionnement local des EMS en circuits courts », il convient de renseigner le dossier de candidature téléchargeable sur le site du Conseil départemental de la Somme <u>www.somme.fr</u>.

Le dossier peut également être demandé à la Direction de l'Attractivité du Territoire, Développement Agricole et Touristique du Conseil départemental de la Somme auprès de Madame Sophie CLAEYS par mél à l'adresse suivante : <u>s.claeys@somme.fr</u> ou par téléphone au 03 22 71 83 57.

La date limite pour le dépôt des dossiers complets est fixée au 30 septembre 2019 :

- par voie postale (cachet de la poste faisant foi) auprès de :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Somme Candidature à l'appel à projets 2019 « Développement de l'approvisionnement local des EMS en circuits courts »

Direction de l'Attractivité du Territoire, Développement Agricole et Touristique 13 boulevard Maignan Larivière CS 32 615 – 80026 Amiens Cedex 1

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à :

Conseil départemental de la Somme Direction de l'Attractivité du Territoire, Développement Agricole et Touristique Monsieur Thomas HUTIN, Chargé de mission Circuits alimentaires de proximité et services Tél : 03 22 71 82 04

1el: 03 22 / 1 82 04 <u>t.hutin@somme.fr</u>



DOSSIER DE CANDIDATURE

Développement de l'approvisionnement local des établissements médico-sociaux (EMS) en circuits courts

Appel à projets 2019

Ce dossier comprend le dossier de candidature et ses annexes.

Le dossier dûment complété, daté et déposé pour le 30 septembre 2019 par voie postale (cachet de la poste faisant foi) auprès de :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Somme
Direction de l'Attractivité du Territoire, Développement Agricole et Touristique
Appel à projets « Développement de l'approvisionnement local des EMS en
circuits courts»

13 Boulevard Maignan Larivière
CS 32615 – 80026 Amiens cedex 1

1. Informations sur le porteur de projet

Structure:

Raison sociale :
Forme juridique :
Siret :
Adresse du siège social :
Localisation du projet :
Responsable de projet :
Nom et prénom du Responsable de projet :
Adresse
Tel :
E-mail :@
Nom du responsable de l'établissement :
Tel:
E-mail :@
Nom du cuisinier :
Qui est responsable des achats ?

2. Description de la restauration

La cantine est-elle en gestion Gestion directe	n directe ou en gestion concédée ?
	oncessionnaire :ate de fin de contrat :
Êtes-vous une cuisine centra	le? 🗆 Oui 💢 Non
Qui sont les convives ? (en manifer le la	
Quel est le nombre de jours d	d'ouverture par an ?
Quel nombre de repas par jo	ours par convive ?
Quel est le nombre total de r	epas fournis par jour en moyenne ?
pour quelle durée ?	és publics ou privés pour votre approvisionnement et
de produits ?	ement d'achat, pour quelle durée et pour quels types
Quel est votre budget annue	l d'achat de denrées ?
Quel est le coût matière (des	denrées) par personne et par jour ? \in
Quel est actuellement votre	pourcentage d'approvisionnement en produits locaux

3. Descriptif du projet

3.1 Présentation de votre projet d'approvisionnement local :

Historique, objectifs, motivations projet de votre établissement e	s, détail de votre démarche et intégration dans le t/ou de votre groupement :
•••••	
•••••	
•••••	
Quelles sont vos objectifs d'o échéances?	approvisionnement en produits locaux et à quelles
	ruel d'approvisionnement en produits locaux en
circuits courts ?	
Votre objectif en 2020 :	
En 2021 :	
En 2022 :	
En 2023 :	
En 2024:	/0

Quels sont les produits que vous souhaitez prioritairement intégrer ? :				
3.2 : Moyens mis en œuvre pour atteindre vos objectifs				
Quelle organisation interne allez-vous mettre en place afin d'accompagner le changement de pratique dans votre approvisionnement en denrées et dans vot restauration ?	re			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
Quel sera votre démarche d'approvisionnement notamment en termes de				
contractualisation avec les producteurs?				
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
Quelles sont les compétences nécessaires à votre projet ? Envisagez-vous	. dos			
recrutements et des formations (nombre et nature des emplois prévus, besoir				
formation) ?				
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
	•••••			
Précisez les liens avec le territoire d'implantation et les partenariats mobilisés :				
	•••••			

Queis equipements de cuisine avez-vous prevu d'acheter et pour queis usages ? Nécessitent-ils l'aménagement des locaux de cuisine ? 'si oui, merci de nous fournii un plan des locaux)	
	•
Avez-vous prévu de mutualiser tout ou partie des équipements de cuisine avec d'autres structures ? Si oui, lesquels et selon quelle organisation ?	
Quel programme d'animation envisagez-vous pour valoriser et faciliter l'intégration de produits locaux? Quelle communication interne (pour le personnel, les convivent les familles) et avec quels outils de communication?	29
Quelle démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire avez-vous prévu développer et avec quels objectifs ?	е
	•
Quel est le calendrier prévisionnel de votre projet ?	
Date de démarrage :	
Etapes:	
	•
Date de fin :	

4. Conditions de la mise en œuvre du projet

Description des investissements nécessaires

Coût (global du	projet:				
--------	-----------	---------	--	--	--	--

Coût du projet détaillé :	
Catégories (précisez pour chaque catégorie)	Montants estimés
Matériels:	
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••
Immobiliers :	
Autres:	

Plan de financement prévisionnel détaillé du projet :

DEPENSES		RECETTES			
Objet	Coût en €	Sources de financement	Montant en €	Taux en	
		Autofinancement			
		- dont Fonds propres			
		- dont Prêt bancaire			
		Conseil départemental de la Somme			
		Autres co-financements publics (à détailler cidessous)			
		-			
		-			
		-			
		-			
		Autres financements (à détailler ci-dessous)			
		-			
		-			
		-			
		-			
Total des dépenses (précisez HT ou TTC)		Total des recettes			

6 Signature

Le soussigné atteste de la véracité des informations renseignées dans le présent dossier. Il demande par la présente aux organisateurs de l'Appel à projets « Développement de l'approvisionnement local des EMS en circuits courts » d'examiner sa candidature selon les termes du règlement de l'appel à projets.

Fait à	le
Nom et qualité du signataire :	
nom er quame av signalane .	
Signature :	

7. Pièces à fournir

Liste des pièces à fournir :

Dossier de candidature renseigné, daté et signé Lettre de candidature signée Statuts Devis relatifs aux investissements liés au projet Plan éventuel de modification des cuisines

Relevé d'Identité Bancaire La décision de votre établissement approuvant la présentation du projet et autorisant le Président à solliciter l'aide départementale

Une attestation sur l'honneur de non récupération de la TVA si la demande du porteur porte sur le coût TTC

Tout document complémentaire pouvant faciliter la compréhension du projet peut être joint au dossier.

NOTA BENE : le Département se réserve le droit de solliciter tous les renseignements et documents complémentaires nécessaires à l'instruction du dossier.

Annexe: Modèle de lettre d'accompagnement du dossier de candidature

Courrier à adresser à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Somme Direction de l'Attractivité du Territoire, Développement Agricole et Touristique Appel à projets « Développement de l'approvisionnement local des EMS en circuits courts»

13 Boulevard Maignan Larivière CS 32615 80026 AMIENS Cedex 1

A (lieu), le (date),

Objet: candidature Appel à Projets 2019

Projet: (libellé du projet)

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'appel à projets 2019 « Développement de l'approvisionnement local des EMS en circuits courts » nous souhaitons faire acte de candidature pour notre projet :

(Rappeler en quelques lignes le projet et le contexte)

Aussi, je vous saurais gré de me faire parvenir un accusé de réception.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir tout complément d'informations dans le cadre de l'instruction de notre dossier.

Formule de courtoisie

Nom et qualité du signataire Signature

PJ: dossier de candidature